

# Dispositifs médicaux stériles : Le monopole pharmaceutique n'est pas un privilège !

Abderrahim DERRAJI - 2019-09-15 21:10:06 - Vu sur pharmacie.ma

Dès qu'il y a eu vent de l'élaboration de la liste des dispositifs médicaux stériles (DMS) qui seront dispensés exclusivement en pharmacie, et dès que la date de la prochaine réunion de la Commission nationale de la pharmacopée a été ébruitée, deux articles de presse ont déjà annoncé la faillite prochaine de 1.500 sociétés qui font actuellement commerce des dispositifs médicaux. Ces deux articles de presse truffés d'inexactitudes constituent les prémises d'un bras de fer qui va s'enclencher entre ces sociétés et l'administration. Mais contrairement à son prédécesseur, le nouveau patron de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) est un expert avéré en dispositifs médicaux. Il connaît, plus que quiconque, le risque que représente leur vente à travers des circuits ne permettant pas de maîtriser leur traçabilité et de garantir leur qualité. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer le scandale des implants mammaires PIP qui a révélé au grand jour de graves problèmes de qualité de ces DMS associés dans certains cas à un défaut de maîtrise de leur traçabilité. Contrairement à ce qui est avancé par les articles en question, la décision qui sera entérinée prochainement par la Commission nationale va permettre au Maroc d'être en phase avec la législation européenne en la matière. La motivation essentielle de l'administration reste la sécurité du patient. D'ailleurs, de nombreuses circulaires ont été adressées dans ce sens par le ministre de la Santé à tous les opérateurs du secteur du médicament et de la pharmacie. Aujourd'hui, nous sommes devant un dilemme : allons-nous mettre la sécurité du patient au centre de nos préoccupations ou continuer à tergiverser en prenant le risque de nous égarer dans les méandres de considérations socio-économiques qui ne devrait plus avoir droit de citer ? Malheureusement, nous évoluons dans un environnement où les arracheurs de dents, les marchands ambulants de médicaments et les charlatans d'un autre temps poursuivent leurs activités en toute illégalité. On espère au moins pour ce cas de figure que le bon sens finira par nous guider vers les solutions offrant le plus de sécurité à nos concitoyens.